



COMPTE RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION DU 13 AVRIL 2026

PRÉSENTS : Thomières S., Tournié D., Boileau D., Billaud F., Pull J., Tardivon F., Fumat G., Auriou J.L., Fischer M., CAUSSIGNAC C., Vieu M., Miquel J., Sagnac C.

EXCUSES : Bonnemains M., Le Bozec C.

1. BILAN FINANCIER

Le solde du compte bancaire au 31 mars 2026 est similaire à celui de l'exercice précédent.

Les dépenses prévues dans le budget prévisionnel ont été effectuées :

-600 € de stores,

-200 € de tableaux magnétiques,

-4800 € de festivités (repas au Petit Lac, Noël, gâteau des rois) dont il faut déduire 1700 € de participation des membres aux frais du repas du Club.

La demande de subvention a été renouvelée auprès de la mairie (500 € en principe).

Le Comité nous a donné une subvention de 232 € pour la création de nouvelles licences et le renouvellement des licences gratuites.

Pour le prochain exercice, la FFB prévoit une légère augmentation des frais de PE que le Club prendra en charge.

2. TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LA MAIRIE

La mairie a procédé à l'enlèvement de l'arbre déraciné par la tempête.

Elle a refait le sol des WC hommes et changé le bloc cuvette chasse.

3. VIE du CLUB

- Stabilité du nombre de licenciés

- Nombre de paires ayant participé au tournoi du 1er juillet au 31 mars
 - N-2 3100
 - N-1 3500
 - N 3400 (-80 pour le SEC, -20 pour le simultané des élèves)

- Le Challenge du soir, indispensable pour les actifs, n'attire pas assez de joueurs. Pour réduire les inégalités des scores, le conseil a décidé d'utiliser la marque par IMP comme pour les matchs par quatre.

- Le Patton ne change pas avec 12 séances avec bonus, les deux moins bonnes n'étant pas comptabilisées.

- Le Tournoi d'Intégration est prévu pour le mardi 2 juin.

- Le Marathon saucisses aura lieu le samedi 12 septembre (14h30 - 20h) et toujours le même tarif (30 € par personne).

- Le repas suivi du tournoi des écoles de bridge aura lieu le mardi 9 juin à Narbo Via.

4. REPLACEMENT de la SECRÉTAIRE du CLUB

Actuellement, la secrétaire est employée 5 après midi par semaine soit 27h par semaine. Comme depuis le COVID, le nombre de licenciés a bien chuté entraînant une baisse des recettes, il est décidé de réduire à 20h l'horaire de la secrétaire. Il sera réparti sur quatre jours. Pour son jour de repos, les animateurs la remplaceront à tour de rôle.

La séance est levée à 20h.

La Présidente
C. CAUSSIGNAC

La secrétaire
M. VIEU